



N° CIAS 04.03.2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre en exercice : 21

Présents : 11

Votants : 14

Date de la convocation : 05.03.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze mars, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Créonnais, dûment convoqué par le président du CIAS - Monsieur Alain ZABULON, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion du CIAS à 19h00.

PRESENTS (11) :

- **ÉLUS** : **Le Président du CIAS** : Alain ZABULON ; **CREON** : Josette BERNARD ; **BARON** : Sophie RENAUD ; **SADIRAC** : Estelle METIVIER ; **SAINT-LEON** : Nadine DUBOS ; **VILLENAVE DE RIONS** : Joelle RIVAULT ;

- **NOMMÉS** : **Secours Catholique** : Nathalie LAFFARGUE ; **SOCIETE CIVILE** : Chantal HABATJOU ; **Mission Locale des Hauts de Garonne** : Sébastien DUNOGUIER ; **La Cabane à Projets** : Jocelyne SERRE ; **SOCIETE CIVILE** : Nicole MARTIN

EXCUSÉS AYANT DONNE POUVOIR (03) : **LE POUT** : Ramona CHETRIT pouvoir à Alain ZABULON ; **Société Civile** : Isabelle AUVRAY pouvoir à Sophie RENAUD ; **SAINT GENES DE LOMBAUD** : Maryvonne LAFON pouvoir à Joelle RIVAULT ;

EXCUSÉS (04) : **CURSAN** : Frédéric PAUL ; **Mission Locales des deux Rives** : Jean-Michel BIREM ; **Association Le Prado** : Christophe DE MARCO ; **LOUPES** : Agnès TEYCHENEY ;

ABSENTS (3) : **UTLC** : Dominique GILBERT ; **CIDFF** : Marie Françoise RAYBAUD ; **LA SAUVE** : Floriane DUVIGNAC ;

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L2121-15 du CGCT le Conseil d'Administration désigne **Nathalie LAFFARGUE** secrétaire de séance.

Objet : Subventions et cotisations 2025

Monsieur le Président indique que pour le bon fonctionnement du service le CIAS s'appuie sur différentes associations ou organismes pour offrir un service public diversifié aux habitants du territoire.

Ces propositions ont fait l'objet d'une présentation lors du débat d'orientation budgétaire .

	2024	2025	Commentaires
COTISATIONS			
Banque Alimentaire de Bordeaux	100€	100€	(attente demande officielle)
Banque Alimentaire de Bordeaux - Proxidon	-	-	Document reçu
Union départementale des CCAS	706€	800€	(attente demande officielle)
Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)	150€	150€	Document reçu
SUBVENTIONS			
Banque Alimentaire de Bordeaux	-	600€	(attente demande officielle)
Restos du Coeur	1 820€	1 500€	Document reçu
Agence départementale pour le logement (ADIL)	2 584.12€	2 970.56€	Document reçu

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents ou représentés :

- Décide de valider les montants inscrits dans la présente délibération, sous réserve des documents justificatif des différents organismes.
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Créonnais pour l'exercice 2025. (articles comptables 6281 et 65748)

Monsieur le Président,

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.

* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

La Secrétaire de séance
Nathalie LAFFARGUE



Le Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale
Monsieur ZABULON Alain



Le Président
Alain ZABULON